

Communiqué du Comité International d'Accompagnement de la Transition (CIAT)

1. Conformément à l'esprit des efforts déployés par le Secrétaire Général des Nations Unies, Monsieur Kofi Annan, et par d'autres hautes personnalités telles le Président en exercice de l'Union africaine, le Président Denis Sassou Nguesso, le Président de l'Afrique du Sud, Monsieur Thabo Mbeki et le Haut Représentant Secrétaire Général pour la Politique Extérieure et de Sécurité Commune de l'Union Européenne Monsieur Javier Solana, en vue de garantir aux Congolaises et Congolais des élections équitables et crédibles, le CIAT encourage tous les acteurs et toutes les formations politiques à soutenir le processus électoral et à y participer. Il les engage tous, en même temps, à accepter ses règles et à les respecter scrupuleusement. Dans ce même esprit, le CIAT rappelle l'appel de la mission du Conseil de Sécurité des Nations Unies de novembre 2005 pour que personne ne soit exclu du processus électoral mais aussi que personne ne s'en auto exclue, quel qu'en soit le motif.
2. Le CIAT invite tous les partis et acteurs politiques à mettre de côté leurs intérêts à court terme et à travailler pour l'unité, la stabilité et le développement du pays. Les élections, à elles seules, ne sont qu'une étape dans le processus de démocratisation et de reconstruction de la RDC.
3. Le CIAT appelle toutes les institutions et tous les animateurs de la transition à continuer à assurer effectivement la gestion des affaires de l'Etat jusqu'à l'installation des nouvelles institutions issues des élections. Le processus électoral en cours ne doit pas s'accompagner d'une vacance de pouvoir ou d'une paralysie des institutions.
4. Le CIAT réitère son engagement ferme à accompagner le processus de transition en vue de la tenue d'élections libres, démocratiques et transparentes.
5. [Le CIAT est composé des cinq pays membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies (Chine, Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Russie), de l'Afrique du Sud, de l'Angola, de la Belgique, du Canada, du Gabon, de la Zambie, de l'Union africaine (Commission et présidence), de l'Union européenne (Commission et présidence) et de la MONUC.]

Fait à Kinshasa le 28 mars 2006